

*Conférence de presse du 20 mai 2021, Le Bémont JU*

## **Conséquences des initiatives sur la production végétale**

La production végétale est fortement concernée par les deux initiatives.

### **Initiative eau propre**

S'agissant de l'initiative eau propre qui prévoit de réserver les aides étatiques notamment aux exploitations se passant de pesticides, les familles paysannes devront faire un choix. Jusqu'à  $\frac{1}{4}$  des exploitations pourraient renoncer aux paiements directs. Une exploitation de plaine sur trois quitterait le système des paiements directs. Cela montre à quel point cette initiative est un leurre !

Les exploitations qui dépendent aujourd'hui le moins des paiements directs sont aussi souvent celles qui recourent le plus aux produits phytosanitaires, dans la viticulture, dans l'arboriculture ou encore dans la culture maraîchère. Dans l'un des scénarios les plus vraisemblables, Agroscope estime à 90% la part des exploitations de cultures spéciales qui se détourneraient des paiements directs. Et comme elles ne seront plus contraintes à respecter les prestations écologiques requises, les effets de l'acceptation de l'initiative eau propre seront défavorables à l'environnement. Cela pose un problème particulier sachant que ces cultures se concentrent dans certaines zones de production.

L'initiative eau propre ne fait aucune distinction quant à la notion de pesticides qui s'applique tant aux pesticides de synthèse qu'aux pesticides admis en bio. La méconnaissance des pratiques agricoles par les initiateurs explique pourquoi aujourd'hui ils tentent de rétropédaler, certainement ayant appris un peu tard qu'en agriculture biologique on traite aussi ! Ainsi, même les exploitations bio qui produisent aujourd'hui des fruits, des légumes ou encore des pommes de terre devront se passer de produits de protection des plantes. Le message du Conseil fédéral est clair à ce sujet. En raison de récoltes souvent compromises et de qualité hétérogènes, ces exploitations cesseront soit de produire en bio et quitteront le système des paiements directs, soit elles cesseront certaines productions et ouvriront alors la voie royale aux importations.

### **Initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse**

L'autre initiative, Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse, compromet directement certaines productions en Suisse. Parmi les plus emblématiques, le colza et son huile ou la betterave et son sucre. Pour preuve, les reconversions en bio montrent souvent que ces deux cultures vulnérables sont abandonnées tant elles sont délicates à gérer au niveau des maladies et ravageurs. On ne compte ainsi aujourd'hui que 1.6% des surfaces de colza cultivées en bio et 0.7% des surfaces de betteraves en bio. Le déclin de ces cultures menacerait par ailleurs directement les infrastructures de transformation en Suisse et par effet de chaîne l'approvisionnement indigène. Préfère-t-on l'huile de parle issue de la déforestation ou du sucre brésilien ?

Les efforts accomplis dans la production végétale montrent que les pesticides de synthèse ont diminué de 40% ces 10 dernières années. La moitié des céréales et un cinquième du colza sont cultivés en mode extenso, sans fongicides ni insecticides ni de régulateurs de croissance. Des alternatives sont systématiquement recherchées, même dans l'agriculture conventionnelle, que ce soit par les mesures préventives, les

variétés résistantes ou encore les nouvelles techniques. Si dans certaines cultures il est possible de se passer de pesticides de synthèse et parfois même de pesticides tout court, dans certaines cultures en revanche, les pesticides de synthèses représentent en dernier recours le seul moyen pour résister à certaines maladies et ravageurs. A défaut, les rendements mais aussi la qualité sont menacés et les denrées peuvent même devenir impropre à la consommation.

L'initiative contre les pesticides de synthèse augmenterait le gaspillage alimentaire et renchérirait indéniablement les coûts de production et les prix en magasin. L'initiative a certes le mérite d'être cohérente en voulant s'appliquer également aux importations commerciales. Mais comment garantir que les importations soient véritablement issues de mode de production sans pesticides de synthèse et comment en interdire les importations au vu des engagements internationaux de la Suisse ? Une illusion ! Enfin, le fait que l'initiative ne s'applique pas au tourisme d'achat, l'attrait pour un plus large choix alimentaire et moins cher outre-frontière sera sensiblement renforcé, au détriment de l'agriculture et de la place économique suisse.

Quand on connaît déjà les conséquences du tourisme d'achat sur nos commerces locaux et quand on s'intéresse aux conséquences sur nos emplois, nos produits de proximité et notre tissu économique, on réalise rapidement que les initiatives sont totalement extrêmes et dépassent largement l'agriculture.

L'agriculture suisse a accompli de nombreux efforts. Elle prend ses responsabilités et poursuit son chemin vers davantage de durabilité, notamment avec la nouvelle législation contraignante et exigeante sur les pesticides, adoptée par les Chambres fédérales en mars dernier. En revanche, les initiatives extrêmes mènent à une impasse !

*Michel Darbellay, Membre de la Direction de l'Union suisse des paysans*